

# CONSEIL DE QUARTIER

## VITRY SUD - ARDOINES

1er juin 2015

La réunion s'est tenue en présence de M. Leprêtre, adjoint au maire référent du conseil de quartier, M. Omouri, adjoint au maire.

Mme Konaté et M. Ramassamy, conseillers municipaux

M. Parmentier (Semise), M. Desmard (Voirie), M. Ermissé (DDU), M. Janodet (Vie de quartier)

ainsi que **23 habitants**

Excusé : M. Chicot

### Sommaire :

- Point sur les travaux dans le quartier
- Questions diverses

### Points sur les travaux dans le quartier



L'objectif de cette réunion est de faire le point sur l'avancement des différents travaux dans le quartier.

Lors des précédents ateliers les habitants ont exprimé le besoin de sortir du regard centré sur le seul quartier en rénovation. Le renouvellement urbain ne concerne pas que le secteur Balzac mais bien toute la ville.

La concertation engagée avec les habitants de Balzac, lors des ateliers des habitants, se poursuivra désormais au sein des conseils de quartier.



Une présentation est faite des travaux liés à l'opération ANRU Balzac ainsi que les chantiers de voirie.

Une évolution de la réglementation relative à l'amiante dans les enrobés de chaussées a conduit la SEMISE et les services techniques de Vitry à réaliser des sondages afin de vérifier la présence d'amiante ou non dans les enrobés du quartier Balzac. Cette période de sondage a conduit à l'interruption des travaux. Deux séries de sondages ont été réalisées. Les résultats aujourd'hui démontrent l'absence de fibres amiantées dans les chaussées. Les travaux ont donc pu reprendre.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC Rouget-de-l'Isle, la rue Coquelin va être entièrement requalifiée de son extrémité nord (carrefour avec l'avenue Rouget-de-l'Isle) à la limite communale au sud.

Les travaux consistent principalement en:

- la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité
- la réfection des revêtements de surfaces sur la chaussée et les trottoirs (enrobé)
- La plantation d'arbres d'alignement
- la requalification de l'éclairage public

Calendrier des interventions :

**De juillet à fin 2015 :** Travaux d'assainissement entre la rue Grétillet et la rue Rondenay et entre la rue Voltaire et la rue Balzac.

**De début 2016 à fin 2016 :** Travaux de requalification de la rue Coquelin, en plusieurs phases

Afin de réduire les délais d'intervention, deux entreprises travaillent en simultanée. La fin de l'ensemble de ces travaux est prévue pour début 2017. Ce délai d'intervention s'explique par :

- La coordination avec les chantiers immobiliers limitrophes
- Le nécessaire séquençage des travaux sur la rue Coquelin afin de maintenir la circulation dans le quartier (déviations). Pendant toute la durée de ce chantier, les accès riverains seront systématiquement maintenus.

## Collecte pneumatique

La mise en service du système commencera au premier trimestre 2016 pour l'ensemble du quartier. Cela entraînera moins de camions poubelles sur les routes et donc une facilité pour la circulation et le stationnement.



## Offre nouvelle de stationnement public

L'offre de stationnement est plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2007 au démarrage de l'opération ANRU.

- 0,84 place par logement en 2007
- 1,27 place par logement en 2015
- 1,16 place par logement à terme

## Questions diverses

### ANRU 2

M. Leprêtre rappelle que la ville a été retenue dans le cadre de la deuxième phase de l'ANRU. La discussion est encore en cours autour du périmètre précis de la future opération. Mais a priori il partirait du quartier du Huit mai puis remonterait vers l'Hôtel de Ville jusqu'à la dalle Robespierre. C'est un chantier important pour les quinze prochaines années. Ce sont des travaux parfois lourds mais qui permettent d'améliorer le quotidien des habitants.



### Avenue Rouget de l'Isle

Les habitants font remonter le besoin de développer les services publics sur place. Une habitante s'interroge sur la mise en place de pistes cyclables. Celles-ci sont bien prévues. Il y aura une continuité et un achèvement en site propre pour les transports en commun. Le chantier débutera début 2016. Il y aura deux couloirs de tramway pour deux phases de circulation et un réseau de pistes cyclables de la porte d'Ivry jusqu'au cœur d'Orly.

Les habitants expriment une inquiétude sur la surcharge des écoles suite aux nouveaux logements prévus. M. Leprêtre tout en assurant que la ville a anticipé cette question rappelle que l'impératif budgétaire complique les débats. Jusqu'ici il y avait des travaux tous les ans dans les écoles. Cette année cela devra être plus limité.

Le gouvernement a concédé une aide aux maires bâtisseurs : 2000 euros par logement pour construire des équipements. Cela reste insuffisant.



### Entrée de ville A86—Thiais Choisy

Après moult interventions auprès de l'Etat, notamment concernant les problèmes de propreté, dont il a la charge, l'ensemble sortie/entrée de l'A86 va être reconfiguré. Il y aura des tramway et des pistes cyclables.

La perspective de livraison pour le tramway est 2020. Le chantier démarrera en plusieurs endroits simultanément.



### Rue Constant Coquelin

Il s'agit d'une rue complexe où le stationnement sauvage est très présent avec des problèmes de stationnement en double file et devant les entrées carrossables.

Avec les nouveaux aménagements, 160 places de stationnement ont été créées.

M. Desmard, du service voirie, rappelle que la ville peut installer des potelets pour limiter les abus après saisine et étude de cas. Pour les cas particuliers, il convient de signaler à la police le véhicule qui empêche la sortie du domicile.

Certains demandent s'il ne serait pas souhaitable de mettre cette rue en sens unique. M. Desmard indique qu'effectivement, ce sera le cas à l'issue des travaux (tronçon Rondenay-RD5 : circulation dans le sens Rondenay-RD5 et tronçon restant dans le sens Rondenay-Balzac).



**Stationnement devant la crèche** La Police Municipale verbalise mais ne peut pas rester 24h sur 24 dans la même rue.



**Rue Elsa Triolet** La voie pompiers est trop souvent occupée par des véhicules. Les piétons occupent la rue. Il faudrait intervenir auprès des écoles pour faire une politique de prévention.



Un riverain signale que des jeunes jouent au taureau avec les voitures **rue Ampère** ce qui est très dangereux.

M. Leprêtre rappelle que la ville de Vitry compte 86 000 habitants. Il n'est pas possible de contrôler tous les véhicules.



M. Ramassamy interpelle M. Leprêtre. Il ne se satisfait pas d'un bilan qu'il juge trop optimiste. Il insiste sur le sentiment d'insécurité vécu par certains habitants. Il souligne que M. le Maire est le patron de la Police Municipale. Si on ne donne pas

d'ordre rien ne se fait. Il rappelle les problèmes récurrents de stationnement près de la mosquée, notamment le vendredi.

M. Leprêtre rappelle que beaucoup d'efforts sont fournis qui ne sont pas toujours payés en retour. Les maux que rencontrent certains quartiers sont profonds et dépassent les seules compétences communales : chômage, logement, etc... La commune assume ses responsabilités. La mairie n'est cependant pas responsable de nombre de postes au commissariat ou des postes en moins dans les écoles.

Il y a des choses qui sont inacceptables. Il ne faut pas être obnubilé par le nombre de PV en tant que tel. Il faut réprimer là où c'est nécessaire.

La Police Municipale devrait avoir plus d'agents mais la commune n'en pas les moyens. Sa mission principale ainsi que celle des ASVP est de sécuriser les groupes scolaires. Il en existe 40 à Vitry.



Un riverain s'interroge sur la fermeture du square Balzac et se plaint qu'en été certains y jouent de la musique très fort jusque tard dans la soirée.



Une habitante se plaint que le bus 182 ne passe plus dans certaines rues jusqu'au 28 août, ce qui est gênant pour les personnes âgées.



#### **Avenue Rouget de l'Isle**

Les riverains signalent la présence d'un squat. La procédure a été engagée par l'aménageur. C'est le juge qui décide de l'expulsion ensuite la préfecture exécute ou non la procédure.



**ZAC Ardoines** Il a fallu changer d'urbaniste car le projet présenté par l'ancien n'a pas été accepté.

Demain, il y aura la grande gare des Ardoines avec la RATP, la SNCF, il va falloir gérer ces nombreux modes de transport et le transit des nombreux voyageurs. La Société du Grand Paris (SGP) gère la construction du métro. La ville a cependant son mot à dire.

La réunion du 22 juin à l'Hôtel de Ville sera l'occasion d'une présentation du Grand Paris express.

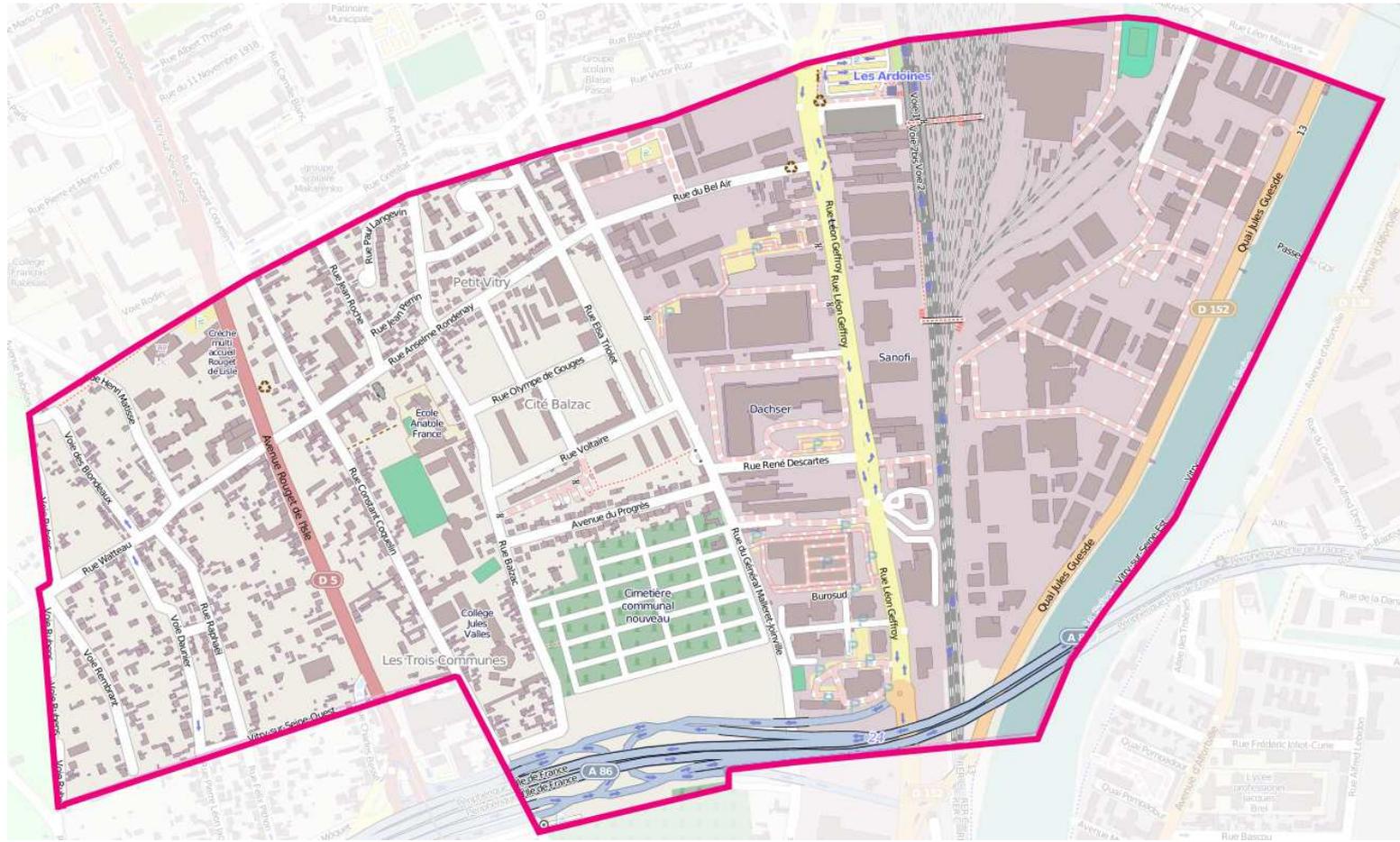
L'arrivée du métro et du site de maintenance amènera la création de 400 à 600 emplois dont une partie doit revenir aux Vitriots.

A la rentrée M. Leprêtre sera remplacé en tant que référent du conseil de quartier par M. Omouri, adjoint au maire.

Il est proposé que la prochaine réunion du Conseil de quartier apporte une double éclairage sur la ZAC Rouget de l'Isle ainsi que sur les Ardoines.

Sur [www.vitry94.fr](http://www.vitry94.fr) :

- \* Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- \* Le calendrier des activités des conseils
- \* Les comptes-rendus de réunions
- \* La charte des conseils de quartier
- \* D'autres informations relatives aux conseils



Vitry Sud-Ardoines

